



Objectif général

Promouvoir les mathématiques auprès des élèves du secondaire, des étudiants ou du grand public en Ile de France Sud.

Eligibilité des projets

Les projets éligibles sont ceux exécutés entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020, et portant sur la diffusion, l'animation ou la médiation des mathématiques.

Les projets portés par une entité de Paris-Saclay et des environs ou à destination du public autour de Paris-Saclay et des environs (départements 78-91-92-94) seront prioritaires.

Eligibilité des dépenses

Toute dépense dont la date d'effet est entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020 est éligible pour l'appel 2019.

Somme à demander

Entre 1 et 4 K€ par action et par entité.

Critères de sélection

- Contenu scientifique,
- Public visé,
- Qualité des acteurs du projet.

Reporting

75 % de la subvention accordée sera versé dès la signature de la convention. Les 25 % restant seront versés sur remise d'un rapport concis, entre janvier et décembre 2020.

Reconduction

Les projets retenus feront l'objet d'une convention et d'un financement 2019. Ce financement initial pourra être complété lors des appels 2020, sur présentation d'un rapport scientifique concis sur l'avancement du projet.

Modalités de dépôt des candidatures

Sur le site de la FMJH.

Calendrier

- Date limite de dépôt : 8 avril 2019 à minuit.
- Transmission des décisions aux porteurs de projets : à partir du 17 mai 2019.
- Signature des conventions : juillet 2019.